



Direct Energie rachète l'électricité des propriétaires d'éoliennes Weole Energy

Paris, le 11 décembre 2008. **Weole Energy, spécialiste français du petit et moyen éolien, annonce la signature d'un partenariat stratégique avec Direct Energie, premier fournisseur d'électricité alternatif en France. Cet accord prévoit notamment l'achat par Direct Energie des surplus de production d'énergie éolienne des clients de Weole Energy, à un tarif préférentiel à partir de 80 €/MWh HT. Les deux acteurs complémentaires de l'énergie permettent ainsi aux propriétaires de petites et moyennes éoliennes de revendre leurs surplus de production à des conditions avantageuses, une opération devenue quasi-impossible depuis juillet 2007 et la fin de l'obligation de rachat par EDF.**

L'offre d'achat des surplus de production éolienne : une exclusivité Weole Energy et Direct Energie

Michel Galligo, Président de Weole Energy explique : « Depuis juillet 2007 et la fin de la contrainte de rachat par EDF, les usagers du petit et moyen éolien étaient confrontés à des démarches lourdes et peu rentables pour revendre leurs surplus de production. Nous sommes donc heureux aujourd'hui d'avoir trouvé en Direct Energie un partenaire de confiance, nous permettant d'améliorer notre offre, et de satisfaire aux mieux nos utilisateurs. Cet accord illustre une nouvelle fois le potentiel de croissance du petit et moyen éolien en France, un marché encore naissant, qui s'inscrit dans la forte demande pour les énergies renouvelables de proximité et répond à la volonté des usagers d'optimiser leurs consommations énergétiques ».

Xavier Caïtucoli, Président de Direct Energie commente cet accord : « Après avoir rejoint il y a quelques semaines le capital de Weole Energy, nous confirmons notre engagement dans les énergies renouvelables de proximité avec ce partenariat. Nous sommes convaincus que la production décentralisée sur le lieu de vie représente un complément utile et prometteur aux moyens de production de taille plus importante et nous souhaitons, avec ce premier partenariat, contribuer à l'essor du petit éolien en France ».

Une offre qui répond à la problématique des ZDE

Depuis Juillet 2007, la loi prévoit que l'obligation d'achat par EDF de la production électrique des éoliennes est limitée aux installations situées dans une ZDE (Zone de Développement Eolien). Ces zones, définies par le préfet sur proposition des communes, existent en petit nombre aux alentours directs des parcs de grandes éoliennes et excluent ainsi systématiquement les zones d'habitations et commerciales où sont placées les éoliennes individuelles. Depuis cette date, la plupart des installations d'éoliennes individuelles se font donc sur batteries ou à des tarifs très peu avantageux.

A compter d'aujourd'hui, Direct Energie propose à tous les clients de Weole Energy quel que soit le lieu d'implantation de leurs éoliennes, d'acheter leurs surplus de production au même tarif que celui de l'électricité consommée. Un contrat de 5 ans résiliable par le client sera passé entre Direct Energie et le client, selon les conditions principales suivantes :

- Pour les éoliennes de 5 kW ou moins : les premiers 1500 kWh sont achetés à 0,080 € HT/kWh (soit 0,2c€ de bonus sur le tarif Direct Energie),
- Pour les éoliennes de plus de 5kW : les premiers 3000 kWh sont achetés à 0,080 € HT/kWh (soit 0,2c€ de bonus sur le tarif Direct Energie),
- les kWh suivants sont achetés à 0,055 € HT/kWh.

Cet accord est également complété par la création de synergies commerciales entre les deux acteurs. A partir du début de l'année 2009, Direct Energie vendra à ses clients particuliers et entreprises des éoliennes individuelles Weole Energy. Réciproquement, Weole Energy proposera à ses clients de profiter des avantages des offres « Directe » et « 100% Pur jus » de Direct Energie.

Un partenariat porteur pour le marché du petit et moyen éolien

Dans le sillage du grand éolien, qui connaît depuis quelques années une croissance majeure en France (+92% en 2007), le marché de l'énergie éolienne commence aujourd'hui à s'étendre à d'autres publics, avec des innovations technologiques permettant de disposer de solutions de petit et moyen éolien efficaces sur le plan environnemental et économiquement viables.

C'est le positionnement choisi par Weole Energy, PME française créée en 2007, qui fournit des éoliennes de petites et moyennes puissances, adaptées aux besoins des particuliers, des exploitants agricoles, des entreprises et des collectivités territoriales.

Jusqu'alors, Weole Energy permettait à ses clients de consommer directement l'électricité produite par les éoliennes, de manière à réduire significativement leur facture énergétique tout en affirmant leur engagement environnemental. Aujourd'hui, grâce au partenariat avec Direct Energie, Weole Energy offre à ses clients la possibilité de bénéficier d'un nouvel avantage majeur : revendre à un opérateur électrique leur surplus de production, et ainsi s'inscrire dans le modèle des bâtiments à énergie positive.

Contacts presse

Weole Energy

Séverine Charpentier-scharpentier@amalthea.fr-04 26 23 41 47

Floriane Gouache-fgouache@amalthea.fr-04 26 23 41 46

Direct Energie

Marie Artzner-martzner@image7.fr-01 53 70 74 31

A propos de Weole Energy www.weole-energy.com

Créé en 2007, Weole Energy est le spécialiste du moyen et petit éolien pour les particuliers, les exploitants agricoles, les entreprises et les collectivités territoriales. Weole Energy fournit des éoliennes de petites et moyennes puissances, adaptées à tous types de besoins, ainsi que l'ensemble des composants nécessaires à l'installation de l'éolienne et à son raccordement au réseau électrique. Weole Energy propose des solutions clé en main de mise en place d'éoliennes avec un accompagnement client depuis la définition des besoins jusqu'à la mise en service, tout en facilitant les démarches administratives, financières et logistiques.

A propos de Direct Energie www.direct-energie.com

Fondé en 2003, Direct Energie est une filiale du groupe Louis Dreyfus et de François 1er Energie. Premier opérateur alternatif d'électricité, Direct Energie fournit en électricité plus de 300 000 clients particuliers et professionnels. Direct Energie propose à ses clients une offre d'électricité verte "100% Pur Jus" et développe également des moyens de production d'origine renouvelable pour son propre compte (hydroélectricité, photovoltaïque, éolien).